GUILDE DES AUTEURS-RÉALISATEURS
DE REPORTAGES & DE DOCUMENTAIRES

Communiqué de presse du 19 juin 2023

Réforme de l'audiovisuel public : les inquiétudes des auteurs-réalisateurs de la GARRD

Au lendemain de l'adoption en première lecture par le Sénat de la proposition de loi relative à la réforme de l'audiovisuel public et à la souveraineté audiovisuelle, la GARRD réaffirme la nécessité d'un audiovisuel public fort et indépendant.

Elle prend note du vote des sénateurs maintenant l'affectation d'une fraction du produit de la TVA au financement de l'audiovisuel public et appelle à un financement pérenne de l'audiovisuel public. Il en va de l'indépendance et de la vitalité du service public.

La GARRD dénonce néanmoins le plafonnement des recettes publicitaires de France Télévisions qui, s'il voyait le jour, viendrait dangereusement fragiliser l'audiovisuel public.

Enfin, elle réitère son opposition à la création d'une holding, déjà exprimée lors de son audition par la mission d'information sur l'avenir de l'audiovisuel public. Au-delà des coûts inutiles générés par cette réforme structurelle, le regroupement d'entités qui recouvrent des métiers et des écosystèmes différents, nuirait au pluralisme et à la diversité de la création.

La GARRD en appelle à la responsabilité du parlement et du gouvernement pour donner à l'audiovisuel public, les moyens de son ambition audiovisuelle.

Contact presse : Perle Schmidt-Morand, Déléguée générale - perle.schmidt-morand@garrd.fr